

BIM modelleur du bâtiment

RNCP39520 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	230n, 231n
Formacode(s)	22252
Code(s) ROME	F1104
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	14/04/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

77 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 69 à former et organiser l'évaluation et 8 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AB FORMATION	83026882700037	Former et organiser l'évaluation
ABSUP	88916528800024	Former et organiser l'évaluation
ADG	52004190600048	Former et organiser l'évaluation
ADREC	83501285700016	Former et organiser l'évaluation
ADS ACADEMIE DES SAVOIRS	81026629600039	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800111	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former

Liste complète des 77 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39520-bim-modelleur-du-batiment/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le BIM modelleur du bâtiment est chargé, au sein des structures de maîtrise d'œuvre de la réalisation des maquettes numériques des projets de construction menés dans une démarche BIM. Il organise l'arborescence et les fichiers de sa maquette numérique suivant la convention BIM du projet ou l'organisation propre à son entreprise selon le cas.

ACTIVITÉS VISÉES

Expert en modélisation 3D et en gestion des informations du projet, le BIM modelleur du bâtiment est au cœur du

processus collaboratif BIM. Premier maillon de la chaîne, il est le garant de la qualité des informations digitales transmises aux acteurs du projet.

Il intervient tout au long de la phase d'études du projet, modifie la maquette numérique en fonction des évolutions techniques ou architecturales et la complète avec les caractéristiques et les performances des ouvrages qui lui sont communiquées par les économistes, ingénieurs ou architectes. Son expertise en termes de réglementations et de normes de mise en œuvre lui permet de détecter les éventuelles incohérences et de proposer des adaptations conformes.

Dans le contexte d'un projet BIM ne nécessitant pas de collaboration externe, la collaboration se pratique au sein de la structure. Cette activité porte sur des projets de taille ne nécessitant pas une équipe de maîtrise d'œuvre, de type habitat individuel.

En phase avant-projet, le BIM Modeleur contrôle la conformité du projet avec les différentes réglementations et règles professionnelles et propose le cas échéant des solutions de mise en conformité. Il transmet les résultats de l'étude technique et règlementaire à l'équipe dans laquelle il travaille, intègre les exigences techniques et règlementaires aux représentations graphiques et établit tous les livrables nécessaires à l'aide des logiciels de modélisation. Il transmet une note de présentation de l'avant-projet dans laquelle les surfaces du projet sont communiquées.

Le BIM modeleur produit également le dossier de demande de permis de construire. Il traite l'adaptation au terrain et l'implantation du projet sur la parcelle. Il établit les plans, coupes et façades avec toutes les informations nécessaires à l'instruction du permis de construire par les autorités.

Dans le contexte d'un projet BIM avec collaboration externe, le professionnel prend connaissance de la convention BIM du projet afin d'harmoniser l'organisation de sa modélisation avec l'ensemble de l'équipe, de configurer le fichier d'export IFC et de préparer les modèles de livrables. Cette activité porte donc par nature sur des projets de taille bénéficiant d'une équipe de maîtrise d'œuvre, du type bâtiments collectifs, tertiaires ou industriels.

En phase projet, il réalise la mise au point technique du projet en produisant tous les détails nécessaires à la bonne compréhension des points particuliers. Il prépare la synthèse des plans techniques afin de vérifier leur conformité au projet architecte et d'anticiper les problèmes.

Dans le cas d'un projet de rénovation sur tout ou partie d'un bâtiment simple, il produit un modèle de l'état existant, à partir d'un relevé numérique réalisé à l'aide d'un scanner 3D. Ce modèle est référencé, géolocalisé et documenté selon la convention BIM établie.

La transition écologique

La transition écologique implique de concevoir ou de rénover des bâtiments performants sur le plan énergétique, respectueux de l'environnement et des ressources naturelles. Le métier de BIM modeleur du bâtiment s'inscrit dans ce processus de transformation : il réalise la mise au point technique et règlementaire du projet, organise, renseigne et documente la maquette numérique selon la convention BIM du projet et les standards de l'interopérabilité. Dans le cadre de la RE 2020, le BIM facilite l'extraction de quantitatifs, phase préliminaire au calcul de l'analyse du cycle de vie.

Le BIM modeleur du bâtiment utilise quotidiennement un logiciel 3D et les outils collaboratifs, les plateformes collaboratives et les visionneuses IFC. Il utilise fréquemment un logiciel 2D.

Il exerce cette activité dans des structures de maîtrise d'œuvre, chez un architecte ou un constructeur de maisons individuelles. Cette activité s'exerce principalement dans les locaux de l'entreprise.

Il travaille au sein d'une équipe, en autonomie sous la responsabilité d'un coordinateur BIM ou d'un BIM manager. Il est principalement en relation avec l'équipe interne de la structure et a peu de contact avec les partenaires extérieurs. Il se déplace rarement, quelques visites sur site peuvent avoir lieu.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constituer une demande de permis de construire

- Mettre un projet en conformité avec la réglementation en phase avant-projet
- Réaliser les plans en phase avant-projet
- Constituer le dossier de demande de permis de construire

Réaliser la maquette numérique en phase projet selon la convention BIM

- Organiser le projet selon la convention BIM
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation en phase projet
- Réaliser la maquette numérique et le carnet de détails du dossier de consultation des entreprises selon la convention BIM
- Préparer la synthèse des plans techniques et architecte en BIM

Réaliser le dossier graphique d'un bâtiment existant selon la convention BIM

- Réaliser le relevé numérique d'un bâtiment existant
- Modéliser la maquette d'un bâtiment existant selon la convention BIM

Blocs de compétences

RNCP39520BC01 — Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constituer une demande de permis de construire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre un projet en conformité avec la réglementation en phase avant-projet
- Réaliser les plans en phase avant-projet
- Constituer le dossier de demande de permis de construire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 7 h

A partir de consignes, le candidat réalise les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constitue le dossier de demande de permis de construire.

Entretien technique : 30 min

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle. Il comporte deux parties :

- Première partie, durée 10 min : le candidat présente les travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.
- Deuxième partie, durée 20 min : le jury échange avec le candidat sur les travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 7 h 30 min

RNCP39520BC02 — Réaliser la maquette numérique en phase projet selon la convention BIM

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser le projet selon la convention BIM
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation en phase projet
- Réaliser la maquette numérique et le carnet de détails du dossier de consultation des entreprises selon la convention BIM
- Préparer la synthèse des plans techniques et architecte en BIM

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 7 h

A partir de consignes, le candidat réalise les pièces graphiques d'un dossier en phase projet selon la convention BIM.

Entretien technique : 30 min

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle. Il comporte deux parties :

- Première partie, durée 10 min : le candidat présente les travaux qu'il a réalisés lors de la mise en situation professionnelle.
- Deuxième partie, durée 20 min : le jury échange avec le candidat sur les travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 7 h 30 min

RNCP39520BC03 — Réaliser le dossier graphique d'un bâtiment existant selon la convention BIM

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser le relevé numérique d'un bâtiment existant
- Modéliser la maquette d'un bâtiment existant selon la convention BIM

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 30 min

En amont de la session, le candidat réalise le dossier graphique d'un bâtiment existant selon la convention BIM.

Le questionnement comporte deux parties :

- Première partie, durée 10 min : le candidat présente son dossier graphique.
- Deuxième partie, durée 20 min, le jury échange avec le candidat sur les travaux réalisés.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 30 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- les cabinets de maîtrise d'œuvre ou de maîtrise d'ouvrage
- les bureaux d'études techniques
- les bureaux d'études des services techniques des collectivités territoriales
- les entreprises du bâtiment, artisanales, PME ou grandes entreprises

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- technicien d'études
- BIM Modeleur
- dessinateur BIM
- dessinateur projeteur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 701 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (31 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B6X72 — Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 991
Jugés difficiles à recruter	64 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X72 — Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 727 €
Selon la branche	6 696 € – 8 928 €
Prise en charge	Branches concernées
7 727 €	Valeur par défaut · 209 branches
8 928 €	CPNEFP de la branche de la promotion immobilière
7 650 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
7 630 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 696 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	14/04/2030
Date de dernière délivrance possible	14/04/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	228	0	74 %	76 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34658

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34658, RNCP34660, RNCP39519

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39520/>

Où se former

Formations référencées	93
Organismes	23
Régions couvertes	14
Prix indicatif	1 680 € – 20 212 €
Durée	15 – 1384 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	40
Organismes gestionnaires (CFA)	20
Organismes formateurs	21
Régions couvertes	10
Départements couverts	24
Organismes certifiés Qualiopi	20
Formations à distance	2
Sessions	de 08/2025 à 09/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	287
Parcours menés à terme	59
Taux d'achèvement	21 %
Période	05/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	348
Montant total engagé	1 444 320 €
Coût moyen par dossier	4 150 €
Durée moyenne	479 h
Période	04/2025 – 09/2026
France compétences	63 %
France Travail	18 %
Régions	10 %
Reste à charge titulaire	6 %
Entreprise	2 %
OPCO	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.